



La première eco-concession Toyota ouvrira en 2010 à Aytré

mardi 16 juin 2009, par [lpe](#)



TOYOTA, constructeur automobile réputé pour ses véhicules hybrides (électricité-carburant) a lancé en 2008 un programme "**concession verte**" pour réduire la consommation d'énergie, l'empreinte CO2, la consommation d'eau et l'ensemble des frais de fonctionnement de tout son réseau de distribution.

Cette concession automobile de nouvelle génération aux **performances environnementales inégalées** verra le jour au premier semestre 2010 à Aytré.

Située sur un terrain de 2 hectares, le bâtiment de 5.000 m2 sera construit afin de répondre à la démarche **Haute Qualité Environnementale** (HQE).

(Photo ci-contre : Ronan Chabot, Pdg de Toys Motors, Michel Gardel, Président de Toyota France, Suzanne Tallard, Maire d'Aytré et Maxime Bono, Député-Maire de La Rochelle, plantent symboliquement le premier arbre de l'éco-concession)

Pour **Ronan Chabot**, initiateur du projet et pilote émérite, « nous avons dû, dès la phase de conception du projet, nous adapter et penser différemment. Nous avons ainsi intégré les nuisances d'un **éco-chantier** ainsi que la phase de **déconstruction du bâtiment existant**. Nous avons ensuite appréhendé l'aménagement extérieur du site, avec notamment des zones de stockage de véhicules recouvertes de panneaux photovoltaïques. Nous allons mettre en place une **zone de récupération des eaux de pluie destinée au lavage des véhicules** et à l'entretien des espaces verts, et nous allons créer des **murs végétaux** à la sortie de l'atelier afin de filtrer les émissions de CO2 produites par les véhicules en réparation. Quant à la structure du bâtiment, construite pour générer d'importantes zones d'ombre, elle sera conçue principalement à partir de **bois issu de forêts écogérées**. Pompes à chaleur et à eau assureront la production calorifique et frigorifique du site ».

À terme, cette concession du XXIe siècle devrait permettre une **réduction de 72% de la consommation d'énergie par m2**, de **50% la consommation d'eau par véhicule**, de **29% la consommation d'eau par employé**, de **100% les émissions de NOx** et de **60% les émissions de CO2** avec une production de **100% d'électricité verte par des panneaux solaires**, compensant plus de 16 tonnes de CO2 par an.

